



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù



# Breizh bocage : programme d'animation et programme de travaux

Bassins versants Quillimadec – Alanan  
et communes de la CCPLCL

## Bilan 2020

# Territoire Breizh bocage

**Le bassin versant du Quillimadec (BV)**



**+ la portion des communes de la CLCL hors BV**

**18 communes** concernées

**Surface totale : 9 762 ha sur le bassin versant du Quillimadec-Alanan + 5301 ha hors bassin versant = 15 063 ha**



Source : SMBL, IGN, DDTM  
Réalisation : SMBL juillet 2015

 Bassin Versant Quillimadec-Alanan  
 Territoire pour BB2 en 2016

0 1,75 3,5  
km



## Axe création de bocage- bilan 2020

➡ **Travaux réalisés sur 6 ans (2014-2020) :**

**68 km de bocage ont été réalisés**

➡ 27 % de talus nu

➡ 25 % de talus boisé

➡ 18 % de haies sur talus existant

➡ 30 % de haie à plat

**122 % de l'objectif 2017-2021 atteint**

**(20,7 km sur un objectif de 17 km sur le bassin versant)**



# Programme Breizh Bocage

Breizh bocage est avant tout un programme de création de bocage, mais c'est aussi un programme qui promeut un bon entretien et une protection du bocage existant, décomposé en 4 axes :

**Axe 1 : Création de bocage**

**Axe 2 : Entretien/Valorisation**

**Axe 3 : Protection du bocage**

**Axe 4 : Communication**

**Le programme actuel a été déposé sur la base d'une stratégie 2016-2020.**

**2021 est une année transitoire vers un autre programme, qui reste en cours de construction**

**La CLCL dépose dans ce cadre :**

**👉 Une demande de subvention pour l'animation annuelle**

**👉 Une ou plusieurs demande de subvention pour les programmes de travaux annuels**

# Breizh Bocage- Axe Valorisation- bilan 2020

L'initiation d'une filière bois plaquette menée de cette manière sur notre territoire permettra de :

- ☞ développer l'entretien et la régénération des haies existantes sur une rotation de 10 ans via un entretien à la tronçonneuse avec production de bois plaquette + une valorisation économique pour l'exploitant + développer son intérêt pour le bocage.
- ☞ sortir de l'entretien au lamier qui n'apporte aucune valorisation et limite la durée de vie de la haie (fragilisation de l'arbre par l'enlèvement de trop de branches, transmission de maladie).
- ☞ Faire de l'énergie renouvelable (lien avec le futur PCAET de la CLCL)

## Réunion d'échange entre les exploitants et la SCIC Coat Bro Montroulez le 18/09/2019

Cette SCIC est intéressée pour développer une antenne sur le Bas-Léon.

Cette SCIC est engagée dans une gestion durable du bocage basée sur :

- ☞ Coupe d'éclaircie, d'élagage, de recépage des arbustes et régénération, pas de coupe à blanc
- ☞ Statut coopératif avec recherche de gestion durable, de création d'une économie locale avec valorisation économique pour l'exploitant
- ☞ Volonté d'intégrer le futur label « bois énergie géré durablement »

## Résultat de la sensibilisation menée à l'automne 2019 et courant 2020 :

- ☞ Présentation d'un chantier test mené le 27/02/20 à Lannilis + mail pour aller voir un autre chantier au Folgoët
- ☞ Résultats : 9 agriculteurs ayant programmé un chantier test dont 2 réalisés











# Axe communication- bilan 2020



3 lettre d'information ont été publiées :

- ☞ Une à destination des agriculteurs sur l'intérêt agricole du bocage, réalisé en interne
- ☞ Une à destination des agriculteurs sur l'entretien du bocage, réalisé par le SEBL pour les 3 territoires du Bas-Léon
- ☞ Une à destination des agriculteurs et élus sur la valorisation du bocage, réalisé par le SEBL pour les 3 territoires du Bas-Léon

**COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGÈNDES**

**LETTRÉ D'INFORMATION BREIZH BOCAGE** Juin 2020

**Breizh bocage se poursuit jusqu'à fin 2020. Profitez-en !**

**Les travaux financés à 100 % sont :**

- La création de talus nus
- La création de haies bocagères sur talus ou à plat
- + entretien la première année



**Le bocage a de nombreux avantages en terme agricole :**

- ☞ **Gain de productivité du bétail** de par la protection du bétail du froid ou de la chaleur, du vent et de la pluie. Cela permet au bétail de moins consommer d'énergie pour leur thermo-régulation, de mieux assimiler la nourriture et donc d'augmenter leur productivité (lait, viande). Cela améliore aussi la santé du bétail.
- Dans le Finistère, un groupe de producteurs a estimé que le rendement en lait d'animaux pâturant sans protection de haies peut chuter en période froide et ventée de 20 à 50 % par rapport à celui d'animaux pâturant des herbages abrités par des haies.
- ☞ **Gain de productivité en grandes cultures :** Un brise-vent a un effet dépressif sur 1 fois sa hauteur mais protège du vent la culture sur 15 fois sa hauteur avec globalement sur la parcelle un gain de production de 5 à 15 % sur grandes cultures (maïs, blé) mesuré dans divers essais. Par temps venteux et sols secs, il permet aux plantes de limiter leur évapotranspiration et donc de garder leurs stomates ouverts plus longtemps et à la photosynthèse de se poursuivre.
- Il permet un gain de précocité au printemps non négligeable pour certaines cultures comme l'herbe ou le maïs et limite, de ce fait, d'autres problèmes (taupins, ...). Il permet de limiter la verse et le dessèchement des sols.
- En zone légumière, en cas de culture très sensible au mildiou, le choix portera plus sur des talus enherbés ou avec de petits arbustes très ras ou des bandes enherbées pour permettre de garder une aération suffisante pour sécher les feuilles des cultures concernées.



Source : L'arbre et la haie, Solmer, 2019)

**MAI 2020**

**FICHE PRATIQUE**

Comment bien gérer une haie bocagère ?

**Période conseillée :**  
La meilleure période est de novembre à février (pendant le repos végétatif). Il est fortement déconseillé d'entretenir les haies du 1er avril jusqu'au 31 juillet sauf pour des raisons sanitaires ou de sécurité.

**Que faire des haies mitoyennes ?**  
En cas de haie mitoyenne, chaque agriculteur a la maîtrise de la moitié de la haie. Il est recommandé de réaliser l'entretien de la haie en accord avec l'ensemble des exploitants et propriétaires afin que la haie ne soit pas déséquilibrée. En effet, un arbre taillé d'un côté sera fragilisé, avec un risque de chute en cas de vents violents.

**Puis-je me faire accompagner ?**  
Les animateurs Breizh Bocage des Communautés de Communes (Lesneven Côte des Légendes, Pays des Abers et Iroise) ainsi que le Syndicat des Eaux du Bas-Léon peuvent vous accompagner pour élaborer vos plans de gestion du bocage, expérimentar des chantiers de valorisation, assister à des formations avec des professionnels ou encore vous conseiller sur les aides financières (MACE) liées à la gestion du bocage.

**Les jeunes haies (- 3 ans)**  
► Maîtriser la concurrence des plantes herbacées durant la période estivale par une fauche.

**La taille de formation**  
► Suppression des branches les plus basses. ► Suppression des fourches ou multiples têtes afin d'équilibrer l'arbre (de novembre à février).

**Les haies adultes**  
L'objectif principal est de maîtriser l'emprise de la haie en adaptant des pratiques qui limitent les interventions et préviennent la haie.

Les coupes latérales d'une haie arborée se font maximum sur 1/3 de l'arbre (idéalement à la tronçonneuse. Le lamier peut être utilisé sur des haies arbustives. Une coupe à la base des troncs peut être réalisée pour certaines essences (cf ci-dessus).

**Exemple de gestion**

Entretien à la tronçonneuse optimisant l'emprise de la haie et la qualité des coupes

Entretien au lamier maintenant une haie bocagère de Chénou et d'Arbutus

**Points de vigilance :**

- Afin de prévenir les haies, il est fortement déconseillé de réaliser des coupes « à blanc » (abattage de l'ensemble des arbres d'une même haie au même moment).
- Le désherbage chimique est à proscrire. Son efficacité n'est pas avérée, il est même interdit près des fossés (protection de l'eau).
- Pour ces travaux, il est important d'être vigilant sur les dispositifs de sécurité (casque, pantalon anti-coupe ne pas être seul...)

**MAI 2020**

**LA LETTRE D'INFO**

Gestion durable et valorisation du bocage

Depuis plusieurs années, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, les Communautés de Communes de Lesneven Côte des Légendes, du Pays des Abers et du Pays d'Iroise ont engagé des actions afin de renforcer le maillage bocagère avec les agriculteurs. Malgré les nombreuses fonctions qu'il assure, celui-ci reste fragile. La gestion du bocage soulève plusieurs problématiques pour les agriculteurs comme pour les collectivités, liées au temps passé, au volume de déchets verts ou encore à la qualité des coupes. Dans le cadre des programmes Breizh Bocage du Bas-Léon, différentes formations, conférences ou encore des visites terrain sur des exploitations des territoires voisins sont proposées. Depuis 2019, plusieurs acteurs se sont mobilisés pour réaliser des chantiers expérimentaux de gestion durable (La Plabennec, à Pladudenn, à Plozevet, au Falgout, à Saint-Méen ou encore à Lannilis). Aujourd'hui une filière innovante de bois de bocage géré durablement émerge sur le territoire. Cette nouvelle dynamique est l'objet de cette lettre d'information.



**Les atouts d'un bocage bien géré :**

- ✓ Apporter des solutions de gestion aux agriculteurs et collectivités
- ✓ Maintenir les fonctionnalités du bocage
- ✓ Donner une valeur économique à la haie
- ✓ Favoriser l'utilisation d'une ressource énergétique locale et renouvelable
- ✓ Réduire le volume de déchets verts

**PIÈGE À CARBONE**  
Une haie adulte en bon état stocke environ 3,40 tonnes de CO<sub>2</sub> en 15 ans.

**BRISE VENT**  
Une haie de 6m de hauteur abrite sur une distance d'environ 90m.

**BIODIVERSITÉ**  
Une haie héberge jusqu'à 60 types d'insectes, 35 espèces de mammifères, et 140 espèces d'oiseaux et d'araignées.

**AUXILIAIRES DE CULTURE**  
Certains oiseaux (cette coléoptère vivant dans les haies) consomment 125 pucerons/lour.

**QUALITÉ DES SOLS ET EAUX**  
La Haie maintient la fertilité du sol en favorisant le ruissellement de l'eau, une partie de 5 cm de sa racine une bande de 15 à 8 cm rendement

**LES PARTENAIRES :** Lesneven Côte des Légendes, Pays des Abers, Iroise, Bretagne, Finistère, SEBL, MACE, etc.